

INFORMATION À LA POPULATION, AUX TOURISTES ET AUX HÉBERGEURS

Incendie sur la commune du Planay – Situation à Pralognan-la-Vanoise

Les informations essentielles à retenir

1. Suivez exclusivement les informations officielles

La situation évolue quotidiennement. Les informations communiquées à ce jour sont **valables jusqu'au dimanche soir inclus** et pourront être adaptées en fonction de l'évolution de la situation et des décisions prises par les autorités.

Pour être informé en temps réel :

- téléchargez l'application **Intramuros** et activez les notifications ;
- consultez régulièrement les pages officielles de la **Mairie de Pralognan-la-Vanoise** et de l'**Office de Tourisme de Pralognan-la-Vanoise**.

2. La commune est pleinement mobilisée

La municipalité, en lien étroit avec la **Préfecture de la Savoie**, met tout en œuvre pour assurer la sécurité des personnes, la continuité des approvisionnements, le maintien des services essentiels et l'accompagnement des habitants, des professionnels et des visiteurs pendant toute la durée de cette situation exceptionnelle.

Vous séjournez actuellement à Pralognan-la-Vanoise

Les personnes disposant d'une réservation effectuée **avant la fermeture de la RD915** et ne pouvant quitter la station en raison de cette fermeture voient leurs nuitées supplémentaires prises en charge par la commune jusqu'à la réouverture de la route.

Cette prise en charge est limitée :

- aux nuitées supplémentaires rendues nécessaires par la fermeture de la route ;
- au maintien dans un hébergement de catégorie équivalente à celui initialement réservé.

Ne sont pas pris en charge :

- les réservations effectuées après la fermeture de la RD915 ;
- les changements vers un hébergement de catégorie supérieure ;
- les repas, consommations et dépenses annexes.

Les personnes présentes sans réservation antérieure à la fermeture de la route assurent elles-mêmes leur hébergement et les frais correspondants.

La commune sollicitera la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle. Si cette reconnaissance est accordée, les personnes concernées pourront engager les démarches prévues auprès de leur compagnie d'assurance, selon les garanties de leur contrat.

DEPART DE PRALOGNAN

Il n'est pas possible de quitter Pralognan la Vanoise jusqu'à nouvel ordre.

Vous deviez arriver prochainement à Pralognan-la-Vanoise

Les hébergeurs sont invités à contacter sans délai leurs clients afin de les informer de l'impossibilité actuelle d'accéder à la station et à procéder au report ou à l'annulation des séjours concernés.

La commune de Pralognan-la-Vanoise ne pourra être tenue responsable des conséquences financières liées à ces annulations ou reports.

Continuité des approvisionnements et des soins

En lien étroit avec **la Préfecture de la Savoie**, la municipalité met en place un dispositif exceptionnel afin d'assurer :

- l'approvisionnement des commerces, restaurants et hébergements ;
- le ravitaillement des supérettes ;
- l'acheminement des médicaments nécessaires au fonctionnement de la pharmacie.

L'accès aux soins est assuré grâce à une permanence médicale organisée sur la commune, avec un médecin présent sur place.

La municipalité demeure pleinement mobilisée, aux côtés de la Préfecture, afin d'assurer la continuité des approvisionnements, des soins et des services indispensables.

Les prochaines informations officielles seront communiquées en fonction de l'évolution de la situation. Nous remercions chacun pour sa compréhension et le respect des consignes.

le 20/7/2026



The image shows a handwritten signature in blue ink over a circular official stamp. The stamp is blue and contains the text 'MAIRIE PRALOGNAN-LA-VANOISE' around the top edge and '(SAVOIE)' at the bottom. In the center of the stamp is a coat of arms featuring a figure holding a staff and a banner, with a crown above. The signature is written in a cursive style and extends across the stamp.